

Bulletin d'inscription accueil du matin

À rendre pour le 22 Janvier

Bulletin d'inscription accueil du matin

À rendre pour le 22 Janvier

	7h30 -	7h45 -	8h00 -	après 8h15
	7h45	8h00	8h15	
1-févr.				
2-févr.				
4-févr.				
5-févr.				
8-févr.				
9-févr.				
11-févr.				
12-févr.				
15-févr.				
16-févr.				
18-févr.				
19-févr.				

Février

Enfant(s)

NOM:

Prénom(s):



Date:

Signature:

	7h30 -	7h45 -	8h00 -	après 8h15
	7h45	8h00	8h15	
1-févr.				
2-févr.				
4-févr.				
5-févr.				
8-févr.				
9-févr.				
11-févr.				
12-févr.				
15-févr.				
16-févr.				
18-févr.				
19-févr.				

Février

Enfant(s)

NOM:

Prénom(s):



Date:

Signature:

Mettre une croix dans la case du créneau d'heure d'arrivée estimé

Mettre une croix dans la case du créneau d'heure d'arrivée estimé

En cas de changement pour les inscriptions du matin, il est important de me prévenir par mail à :
periscolaire@saintgervais-vendee.fr

ou via le cahier de liaison de votre enfant.

Rappel : Pour l'instant la municipalité ne souhaite pas appliquer de pénalité financière en cas de modification non prévenue. Il est dans votre intérêt que cela reste comme ça

En cas de changement pour les inscriptions du matin, il est important de me prévenir par mail à :
periscolaire@saintgervais-vendee.fr

ou via le cahier de liaison de votre enfant.

Rappel : Pour l'instant la municipalité ne souhaite pas appliquer de pénalité financière en cas de modification non prévenue. Il est dans votre intérêt que cela reste comme ça